



Ecole des Korrigans

ECOLE LES KORRIGANS - PÔLE EDUCATION JEUNESSE CARNAC FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025/2026



ENFANT : Garçon ☐ Fille ☐ Classe :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

FRERES ET SŒURS : Nom Prénom Année naissance Ecole Fréquentée

1 -

2 -

3 -

photo

Autorisation de diffuser photo ou vidéo de votre enfant (magazine municipal, site internet de la ville, newsletters, presse locale ou site internet de l'école) : oui ☐ non ☐

RESPONSABLE DU MINEUR :

Parent 1 : Nom:.....Prénom :.....

Date de naissance :lieu de naissance :

Adresse :

Ville.....

Adresse mail : Tél portable :

Profession :Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Parent 2 : Nom:.....Prénom :.....

Date de naissance :lieu de naissance :

Adresse :

Ville.....

Adresse mail : Tél portable :

Profession :Employeur (Nom, Adresse, Tél)

Qui a l'autorité parentale ? père et mère ☐ mère ☐ père ☐ autre : Préciser.....

En cas de retrait de l'autorité parentale, joindre la copie du jugement du tribunal (sous enveloppe) et préciser les coordonnées du responsable légal :

Qui a la garde de l'enfant ? père et mère ☐ mère ☐ père ☐ garde alternée ☐ autre : Préciser.....

ASSURANCE : L'assurance scolaire est obligatoire pour les activités scolaires de type : sorties et voyages scolaires et durant les temps péri-scolaires. Cette assurance scolaire doit garantir les dommages : que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) et qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels). Joindre une attestation d'assurance en responsabilité civile et en individuelle accidents pour l'année 2024/2025

Nom et adresseContrat N° :

REGIME DE PROTECTION SOCIALE : **OBLIGATOIRE** pour les accueils en dehors du temps scolaire

☐ Régime Général : CAF du Morbihan N°allocataire.....

☐ Régime Agricole : MSA du Morbihan N°.....joindre l'attestation QF (sous enveloppe)

☐ Autres : Nom de la caisse.....joindre le dernier avis d'imposition (sous enveloppe)

INFORMATIONS MEDICALES : Médecin traitant (Nom, tél) :

Les vaccinations obligatoires pour entrer en collectivité : (joindre la photocopie du carnet de santé)

Enfant né avant 2018, 3 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite : oui ☐ non ☐ date du dernier rappel :

Enfant né depuis le 1/1/2018, 11 vaccins - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTcaP - 4 doses) - Haemophilus Influenza de type b (Hib - 3 doses) - Hépatite B (Hep B - 3 doses) - Pneumocoque (PnC - 3 doses) - Méningocoque (MnC—2 doses) - Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR - 2 doses). Je certifie que mon enfant est à jour de ces 11 vaccins : oui ☐ non ☐
Dates des derniers rappels :

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement médical (diabète, asthme, hémophilie..) ou d'un accueil spécifique lié à un handicap ? oui ☐ non ☐ joindre attestation AEEH

Votre enfant a-t-il une allergie ? oui ☐ non ☐ Préciser : Alimentaire ☐ Médicament ☐

Autres ☐

Pour toutes ces situations, un projet d'accueil individualisé est obligatoire et doit être renouvelé à chaque rentrée scolaire:

PAI oui ☐ en cours ☐ non ☐

Renseignements et recommandations utiles des parents pour les encadrants (appareillage auditif, lunettes ...) :

Votre enfant a-t-il acquis la propreté : oui ☐ non ☐

Votre enfant suit-il un REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE : oui ☐ non ☐ attestation à compléter

INTERVENTIONS URGENTES : Je soussigné(e)agissant en tant que responsable légal de l'enfant.....autorise les enseignants ou animateurs agréés à faire donner tous les soins urgents, à faire pratiquer une intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par les services de secours et à prendre toutes les dispositions en cas d'événements graves. Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

POUR INFORMATION : En cas d'urgence (enfant accidenté ou malade) il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15, chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. L'enfant sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'équipe des encadrants. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

SORTIES EDUCATIVES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Je soussigné(e).....père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise mon enfantà participer aux sorties organisées dans le cadre des horaires scolaires (fraction de journée / journée avec un éventuel dépassement d'horaire). Nature des sorties susceptibles d'être organisées : voile, visites, découvertes de milieux naturels, spectacles, promenades scolaires.

SORTIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

♦ Votre enfant rentre à domicile par le bus scolaire : oui ☐ non ☐

♦ Votre enfant scolarisé en élémentaire est-il autorisé à quitter seul l'établissement ? oui ☐ non ☐

Si oui quel jour de la semaine ?

Indiquer les coordonnées de la(des) personne(s) chargée(s) de venir chercher votre enfant autre que vous. Veuillez signaler par écrit tout changement. Un justificatif d'identité sera demandé.

Nom : prénom :parenté :Tél :

Nom : prénom :parenté :Tél :

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire, en particulier les numéros d'urgence. Lu et approuvé, A CARNAC, le.....

Signature :

Inscription au Pôle Education Jeunesse
auprès de Karine LE GLAUNEC
02.97.52.08.97 - k.leglaunec@carnac.fr

Pièces à fournir pour une 1ère inscription à l'école Les Korrigans :

- Fiche de renseignements de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie du Carnet de santé,
- 2 justificatifs de domicile,
- Certificat de radiation de l'école précédente,
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- 1 photo d'identité.
- Justificatif du quotient familial (CAF, MSA) ou le dernier avis d'imposition (sous enveloppe),
- **Dossier de dérogation scolaire d'un enfant domicilié hors commune.**

Pièces à fournir pour le renouvellement d'une inscription à l'école Les Korrigans :

- Fiche de renseignements de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du Carnet de santé (si vaccin effectué en cours d'année),
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- 1 photo d'identité.

Pièces supplémentaire à fournir pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et/ou l'accueil de loisirs - K.Y.D. :

- En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal signalant le parent avant l'autorité parentale.

L'accès au **portail Famille** vous sera donné après traitement de votre dossier. Vous pourrez, alors, faire vos réservations en ligne.

Contact : **ECOLE LES KORRIGANS**
11,rue des Korrigans - 56340 CARNAC
02.97.52.08.26 - ec.0560758v@ac-rennes.fr

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue de l'inscription et de la facturation d'activités péri et extrascolaires. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de 3 ans. La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le Pôle Education Jeunesse auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpg@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.



INSCRIPTION
Ecole publique les Korrigans
Accueils péri et extrascolaire de Carnac



Le Pôle Education Jeunesse est un guichet unique pour l'accueil des familles dans le cadre des inscriptions et de la facturation de l'ensemble des activités organisées par la ville.

L'équipe d'animation qualifiée prend en charge tous les temps de vie de l'enfant :

- * la pause méridienne au restaurant scolaire pour l'école publique Les Korrigans
- * l'accueil périscolaire du matin et du soir pour l'école publique Les Korrigans,
- * l'Accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen - KYD des mercredis et des vacances scolaires,
- * les Ateliers découvertes Sports, Théâtre et Arts Plastiques.

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

Elève scolarisé à l'école Les Korrigans :

- ☐ Ecole des Korrigans
- ☐ Restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h - 13h20)
- ☐ Accueil Périscolaire (7h30 - 8h20/16h00 - 18h30)

Enfant de 3 à 13 ans de Carnac, Plouharnel et La Trinité Sur Mer

- ☐ Accueil de Loisirs - K.Y.D - mercredis et vacances scolaires

Les dossiers sont à déposer :

MAIRIE DE CARNAC
POLE EDUCATION JEUNESSE
Place Christian Bonnet - 56340 CARNAC
02.97.52.08.97 ou par mail k.leglaunec@carnac.fr



www.carnac.fr